

## P r o t o c o l e

des entretiens du 3 novembre 1972 entre le Vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Anatoli KOVALEV, et le Secrétaire général du DPF, M. l'Ambassadeur E. THALMANN.

---

Délégation soviétique

M. A. Kovalev	Vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS
M. A. Tchistiakov	Ambassadeur de l'URSS en Suisse
M. N. Stépanenko	Conseiller de l'Ambassade de l'URSS
Interprète	

Délégation suisse

M. E. Thalmann	Ambassadeur, Secrétaire général du DPF
M. R. Probst	Ambassadeur, Délégué aux accords commerciaux
M. R. Bindschedler	Ambassadeur, Jurisconsulte du DPF
M. H. Miesch	Ministre, Chef du Service politique Est
M. P. Thévenaz	Ministre, Chef du Secrétariat politique
M. M. Jaccard	Ministre, Chef du Service des Suisses de l'étranger
M. K. Fritschi	Suppléant du Chef du Service politique Est
M. E. Brunner	Suppléant du Chef du Secrétariat politique
M. B. Schenk	Protocole CSE
M. G.F. Pedotti	Protocole questions bilatérales

Ière partie : Conférence européenne de sécurité (séance du 2.11.72)  
(voir compte-rendu établi par le Secrétariat politique)

IIème partie : Questions bilatérales

1. Relations économiques
  - exposition suisse de machines-outils
  - visite de M. Brugger à Moscou
2. Création d'une commission mixte
3. Achat de gaz naturel en URSS
4. Liaison ferroviaire avec Moscou
5. Nationalisations

## II. Questions bilatérales

### M. Thalmann

De quels problèmes souhaitez-vous discuter dans le domaine de nos relations bilatérales?

### M. Kovalev

Il n'y a pas de point concret que nous voudrions aborder en particulier ici. A ce sujet, je voudrais rappeler que j'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir de l'état de nos relations bilatérales dans les discussions que je viens d'avoir avec MM. Graber et Thalmann séparément et je constate avec satisfaction que, de part et d'autre, nous nous sommes félicités des bonnes relations qui existent actuellement entre nos deux pays. Tout comme la partie suisse, nous désirons poursuivre dans cette voie et nous espérons que nous pourrons continuer à avoir de telles consultations politiques entre le Département politique fédéral et notre Ministère des affaires étrangères, consultations qui se révèlent toujours très utiles à notre point de vue.

### M. Thalmann

De notre côté, je crois que l'Ambassadeur Probst voudrait parler de certaines questions économiques, mais qui, par leur répercussion, présentent aussi un caractère politique. La parole est à M. Probst.

### M. Probst

Avant tout, je désire me rattacher à ce qui vient d'être dit au sujet du développement favorable de nos relations politiques et ajouter que, dans les domaines économique et commercial, je ne peux que constater la même évolution favorable de nos rapports; toutefois, si nous avons pu assister de part et d'autre à un accroissement constant de nos échanges, nous savons également

que de nouvelles grandes possibilités existent encore, possibilités dont nous aurions tort de ne pas tirer profit à l'avenir. Je tiens à préciser d'entrée de cause que je ne veux pas devenir trop technique en traitant les questions que j'ai l'intention d'aborder aujourd'hui, ceci surtout à cause du fait que notre entretien se déroule au niveau de représentants des Ministères des affaires étrangères et parce que, d'autre part, les aspects plus techniques et spécialisés de ces questions font déjà l'objet d'études détaillées de la part des services compétents des deux pays.

Je voudrais à mon tour rappeler que, de notre côté, nous avons beaucoup contribué à mettre en relief vis-à-vis de l'extérieur (de l'opinion publique) cette évolution favorable dans nos rapports commerciaux réciproques. En juin dernier, vous le savez, une exposition de produits industriels soviétiques a eu lieu à Bâle; notre Gouvernement a beaucoup appuyé cette initiative soviétique et s'est vivement félicité du grand succès qu'elle a remporté auprès du public suisse. La présence de M. Patolichev, Ministre soviétique du commerce extérieur, lors de l'inauguration, ne fit d'ailleurs que réhausser encore l'importance et le prestige de cette exposition.

De notre côté, nous avons l'intention de tenir l'année prochaine à Moscou, au mois de mars, une exposition qui, à nos yeux, aura beaucoup d'importance: il s'agit d'une exposition sur les machines-outils suisses; je vous rappelle ici que notre Ministre de l'économie, le Conseiller fédéral Brugger, a reçu une invitation de M. Patolichev à se rendre à Moscou. M. Brugger a fait savoir à M. Patolichev qu'en principe il serait heureux de donner une suite favorable à cette invitation. A ce même sujet, les autorités soviétiques ont été informées de notre désir de faire coïncider la visite de M. Brugger avec l'inauguration de l'exposition suisse en question. Dès lors, nous espérons que les autorités soviétiques voudront bien nous faire parvenir une réponse dans des délais assez courts, afin que M. Brugger puisse inscrire définitivement cette visite dans son agenda.

J'ai tenu à mentionner ces deux importantes manifestations parce qu'elles illustrent bien, à mon sens, à quel point les choses se développent dans ce domaine.

Un autre sujet, que nous considérons comme important et que je voudrais aborder ici, est celui de la création d'une Commission mixte pour la coopération économique entre nos deux pays. Comme vous le savez, des contacts ont été établis avec le Comité d'Etat soviétique à la science et à la technique en vue de parvenir à la création d'une telle Commission; permettez-moi ici de vous exposer notre point de vue et de vous soumettre nos idées concernant la réalisation de ce projet.

Il s'agit essentiellement de parvenir à la création d'un organe qui serve de cadre au développement de nos relations économiques. Cependant, puisqu'une telle coopération devrait pouvoir s'établir à un niveau étatique - ceci en raison notamment de la nature même du système économique et institutionnel existant dans votre pays - certaines difficultés en découlent pour nous, vous vous en doutez bien, quant au choix des partenaires, qui ne peuvent être que les entreprises privées. Toutefois, comme ces difficultés ne nous paraissent pas insurmontables, nous avons pensé que ce problème pourrait se résoudre en nommant comme partenaire, du côté suisse, une communauté d'intérêts qui se montrerait particulièrement désireuse d'établir des échanges avec l'URSS. C'est le Vorort qui représenterait cette communauté d'intérêts et qui viendrait ainsi se substituer aux industries privées qui, jusqu'ici, avaient toujours fonctionné comme partenaires directs du Comité d'Etat soviétique à la science et à la technique. Cette Commission mixte devant assumer un caractère aussi étatique que possible, nous proposons que nos deux Gouvernements la mettent sur pied.

Nous avons exposé ce point de vue à notre interlocuteur, M. Gwischani, lors des entretiens qui eurent lieu à Moscou en présence du Secrétaire du Vorort, M. Bosshard. Les autorités compétentes à Moscou sont ainsi amplement informées de ce projet.

Actuellement, nous attendons une réponse de M. Gwischani, qui est également informé du fait que nous serions prêts à nous réunir pour la séance consultative de cette Commission, si possible encore en décembre de cette année. Si ce mois ne pouvait pas être retenu, nous sommes de l'avis qu'il serait souhaitable que ce problème fasse l'objet d'une entente encore avant la venue de M. Brugger à Moscou, si possible. Quoi qu'il en soit, nous avons constaté qu'il existe un degré considérable d'entente à ce sujet et que le désir d'arriver à une solution qui convienne aux deux parties existe véritablement.

Nous vous saurions gré, Monsieur le Ministre, lorsque vous serez de retour à Moscou, de bien vouloir veiller à ce que les réponses à ces deux questions nous parviennent dans les meilleurs délais.

Une autre question que nous voudrions traiter ici est celle d'une probable livraison d'énergie de la part de l'URSS à la Suisse; je parle du gaz naturel. Cette source d'énergie est à nos yeux intéressante à deux points de vue au moins: premièrement parce que d'autres sources d'énergie s'épuisent aujourd'hui et deuxièmement parce que le gaz est une source d'énergie propre.

Depuis 1971 déjà, nous essayons de faire comprendre aux autorités soviétiques que la Suisse s'intéresse de plus en plus à l'achat de gaz en URSS. Malheureusement, nos appels (aussi bien ceux des milieux intéressés, que nos interventions auprès des autorités responsables à Moscou) sont demeurés sans réponse jusqu'ici. Nous le regrettons, d'autant plus que la quantité de gaz que nous serions disposés à acheter a augmenté considérablement depuis l'année dernière; en effet, l'on parle déjà d'une quantité d'environ 1 milliard de m<sup>3</sup>, par rapport aux 250 millions de m<sup>3</sup> du début. En outre, ces besoins sont susceptibles d'augmenter considérablement dans les années à venir.

De tels achats de notre part contribueraient à relever de manière sensible la balance commerciale en faveur de l'URSS. Je pense que cela ne manquerait pas de plaire à votre Ministère du commerce extérieur et en particulier à vous, M. l'Ambassadeur, qui vous êtes déjà si souvent fait l'interprète du mécontentement que cette situation cause à vos autorités. Pour ce qui est de la réalisation pratique du transport du gaz jusqu'en Suisse, je pense que les difficultés qui pourraient se présenter dans ce domaine ne devraient pas être insurmontables, puisque l'on peut imaginer qu'un embranchement partant vers la Suisse pourrait être construit à partir de l'une ou l'autre branches des gazoducs déjà existants, par exemple celle qui reliera l'URSS à la RDA en passant par la Tchécoslovaquie. Nous espérons sincèrement qu'un dialogue puisse s'établir bientôt entre nos deux gouvernements à ce sujet.

M. Kovalev

Je vous remercie pour cet exposé fort intéressant et je peux vous assurer que je veillerai, dès mon retour à Moscou, à ce que ces questions soient traitées avec le maximum de sollicitude de la part des services intéressés.

L'Ambassadeur Tchistiakov voudrait maintenant parler des relations bilatérales entre nos deux pays.

M. Tchistiakov

Nos appréciations sur le développement de nos relations bilatérales vont, je dois le dire, tout à fait dans le même sens que les vôtres. C'est ainsi que nous constatons, comme vous, que celles-ci se développent de manière très satisfaisante; dans le domaine des échanges commerciaux, par exemple, nous relevons que pendant ces dernières années nos échanges ont régulièrement subi des accroissements de l'ordre de 10 à 20 % par année et, comme vous, nous sommes de l'avis que les possibilités qui s'offrent sont

encore très grandes et que nous devons essayer d'en tirer le plus grand parti possible. Vous savez, par exemple, que nous menons des pourparlers avec l'industrie suisse pour l'achat de matériel destiné à notre industrie automobile; d'autres accords sont en train de se faire dans différents domaines de l'industrie. Tout cela est fort satisfaisant à notre point de vue.

Deux questions, cependant, nous préoccupent dans le cadre de nos relations bilatérales: la première, vous l'avez déjà évoquée vous-même, c'est bien entendu notre balance commerciale négative avec la Suisse. A ce sujet, nous pensons que l'accroissement de nos achats en Suisse démontre de manière suffisamment claire les efforts qui se font de notre côté pour intéresser l'économie soviétique aux produits de fabrication suisse. Il nous semble cependant que c'est maintenant à la Suisse de montrer à son tour plus d'enthousiasme pour ses achats en URSS. Cependant, ce n'est pas avec des achats de gaz qui débiteront peut-être dans dix ans (il faut bien compter le temps que prendra la réalisation pratique de ce projet) que la Suisse contribuera beaucoup à la solution du problème de la balance commerciale. En attendant, il faudra qu'elle collabore vraiment avec nous dans la recherche d'un équilibre acceptable aux deux parties et qu'elle ne remette pas à trop tard la décision d'augmenter ses achats en URSS.

La deuxième question a trait à votre accord avec le Marché Commun; nous voudrions que cet accord ne se répercute pas de manière défavorable sur nos relations économiques. Nous craignons, en effet, que lorsque les tarifs douaniers auront été éliminés vis-à-vis des pays du Marché Commun, un préjudice aura été porté au principe de la nation la plus favorisée, et que nous nous trouverons ainsi automatiquement dans une position moins favorable par rapport à d'autres pays. Nous espérons dès lors que vous ferez tout ce qui est possible pour que nos bonnes relations commerciales ne soient pas mises à l'épreuve.

En ce qui concerne les transports, nous espérons développer encore plus les possibilités qui restent ouvertes. Je pense ici aux transports par voie ferrée car, comme vous le savez, dans le domaine des liaisons aériennes d'importants accords ont déjà été mis sous toit entre nos pays. La question de la liaison ferroviaire Suisse-Moscou a naturellement déjà fait l'objet de discussions avec le Département compétent et en particulier avec M. Bonvin; il s'agirait, pour commencer, d'une seule voiture journalière assurant cette communication. Malheureusement, nous n'avons pas l'impression que les autorités helvétiques soient très pressées de nous faire connaître leur réponse. Peut-être qu'une intervention de votre part pourrait les y encourager.

En ce qui concerne la visite de M. Brugger, nous serons très heureux de pouvoir l'accueillir à Moscou et nous pensons que l'exposition de machines-outils suisses revêt une grande importance, car elle montrera de nouvelles possibilités de coopération technique avec votre pays et qu'elle aura également comme conséquence de susciter de nouveaux contacts et échanges d'expériences. Ceci contribuera en définitive à mieux faire connaître la Suisse à notre peuple.

S'agissant de la Commission mixte, je peux vous dire que cette question est en bonne voie d'étude auprès de nos services d'Etat compétents.

En ce qui concerne les achats de gaz naturel de votre part en URSS, nous sommes maintenant mieux conscients du fait que la Suisse compte réellement sur notre gaz naturel. Au début, lorsque nous avons entamé nos négociations avec l'Allemagne au sujet de la livraison de gaz, comme la Suisse n'avait pas manifesté ses intentions, nous avons eu l'impression qu'elle n'y était pas particulièrement intéressée. Mais, je pense que, étant donné l'intérêt que vous manifestez maintenant, les services compétents à Moscou devront se pencher à nouveau sur votre demande et voir de quelle

manière cette vente en Suisse pourrait être inscrite dans notre balance de livraison de gaz naturel à l'étranger.

Quant à nos rapports avec l'industrie chimique suisse, disons que les contacts que nous entretenons avec les grandes maisons de Bâle constituent déjà une très bonne base, qui pourra encore être élargie par la suite. Nous avons également l'intention d'intensifier nos échanges non seulement avec la chimie, mais encore avec d'autres branches industrielles.

#### M. Probst

Je voudrais vous répondre brièvement sur certains points que vous venez de traiter. Avant tout, pour ce qui est de la balance commerciale négative pour l'URSS, je pense que l'une des causes principales de cet état de choses doit être recherchée dans le fait que l'Union Soviétique se trouve actuellement dans un stade d'expansion industrielle très active et que, par conséquent, votre industrie a de plus en plus besoin de biens d'équipement, qu'elle peut précisément acheter chez nous. Il est à prévoir, cependant, qu'une fois cette phase terminée, l'on assistera à une correction presque certaine de cette tendance et que la balance reprendra son équilibre. Quant aux efforts que vous nous demandez de faire de notre côté pour augmenter nos achats en URSS, je suis certain que vous vous rendez bien compte que, du moment que les acheteurs suisses sont des entreprises privées, il est très difficile pour le Gouvernement d'influencer d'une manière ou de l'autre cette situation. Nous ne sommes à vrai dire pas pessimistes à cet égard et je vous assure que, de notre côté, nous sommes toujours prêts à encourager de nouvelles expositions de votre part, ce qui constitue certainement un excellent moyen de faire connaître vos produits à notre public, qui ne manquera pas de s'y intéresser.

Enfin, je constate également une augmentation favorable de vos exportations en Suisse et je suis sûr que vous voudrez également tenir

compte du fait qu'il est certainement plus difficile de demander des efforts supplémentaires à notre marché, qui ne compte somme toute que 6 millions d'habitants, qu'à un marché comme le vôtre, qui en compte 250. Cependant, je le répète encore, nous continuerons à faire ce qui est possible et à encourager nos maisons de réexportation, par exemple, qui sont nombreuses dans cette catégorie et qui travaillent déjà étroitement avec les organes de commerce extérieur soviétique dans le sens d'une augmentation de nos échanges. Enfin, la mise sur pied de la Commission mixte pour la coopération économique servira certainement à intensifier et à élargir considérablement les relations économiques entre nos deux pays.

Quant à notre arrangement de libre échange avec la CEE, l'effet de cet accord sera minime sur nos échanges avec l'URSS. Tout d'abord, vous savez qu'il ne s'étend qu'aux produits industriels et non aux produits agricoles, que vous exportez en majorité en Suisse; en outre, l'abattement de la charge douanière sur les produits industriels ne sera que de l'ordre de 4 % en 5 ans, ce qui correspond à une déduction de même pas 1 % par an. Cela ne change donc pratiquement rien à la situation actuelle.

Quant au projet d'une liaison par chemin de fer entre nos deux pays, je pense, pour ma part, que l'on pourra trouver une solution à cette question. Les questions de transports et communications seront certainement aussi traitées au sein de la conférence sur la sécurité européenne et l'on peut s'attendre à ce que des progrès soient réalisés dans ce domaine.

M. Tchistiakov

Je vous remercie de ces clarifications.

M. Thalmann

La parole est à M. le Ministre Jaccard, qui voudrait parler brièvement de la question de l'indemnisation des biens suisses ayant été l'objet de nationalisations en URSS.

M. Jaccard

Dans ce domaine, il existe effectivement un problème en suspens en ce qui concerne des prétentions réciproques portant sur des indemnisations de biens nationalisés.

Lorsque je me rendis à Moscou en juillet dernier pour discuter de ces problèmes avec les autorités soviétiques, je fus à vrai dire surpris de me voir soumettre de nouvelles prétentions du côté soviétique, qui n'avaient encore jamais été mentionnées dans les échanges de notes servant à préparer nos entretiens de Moscou. Il s'agit de créances d'entreprises soviétiques sur des entreprises privées suisses qui, en raison de leur caractère de droit privé et contrairement au cas de la Gossbank qui fut traité par les deux délégations, ne sauraient faire l'objet de pourparlers entre nos deux Gouvernements.

Ceci dit, je suis heureux de pouvoir constater que des accords de principe ont déjà été obtenus dans ce domaine et je voudrais vous dire, Monsieur le Ministre, que nous sommes disposés à nous rendre à nouveau à Moscou pour commencer une deuxième phase de pourparlers portant sur ces questions. Nous espérons que cette nouvelle rencontre avec nos interlocuteurs soviétiques pourra se développer dans la même atmosphère de compréhension qui a caractérisé nos entrevues de l'été dernier et nous espérons aussi que, du côté soviétique, l'on voudra bien tenir compte des conditions que je viens d'évoquer ci-dessus, tendant à limiter les possibilités d'intervention de notre Gouvernement dans le domaine des intérêts privés en Suisse.

M. Kovalev

Je ne peux pas vous répondre à ces questions, que je ne connais pas dans leurs détails, mais je puis vous assurer que nos services compétents sont prêts à fixer une nouvelle date pour vos prochains entretiens.

M. Kovalev

exprime encore sa satisfaction pour la discussion qui vient d'avoir lieu et se félicite du ton ouvert et sincère qui l'a caractérisée tout au long.

M. Thalmann

déclare la séance close, après avoir remercié la délégation soviétique d'y avoir pris part.

\* \* \*